



Comité technique paritaire départemental du 12 février 2009

Déclaration préalable de la FSU

Dans un contexte de crise financière et économique grave, la puissante journée de manifestation et de grève du 29 janvier a exprimé le refus des salariés, des chômeurs, des précaires, des retraités de payer une crise dont ils ne sont pas responsables ainsi que le rejet massif des choix politiques et budgétaires actuels. Le gouvernement a décidé de ne pas répondre aux revendications portant sur le pouvoir d'achat, la réduction de la précarité, les politiques budgétaires. Il a au contraire confirmé sa volonté de poursuivre les réformes engagées à un rythme soutenu et le plus souvent sans aucune concertation. Le démantèlement systématique des acquis sociaux se poursuit, les attaques sur le droit du travail, la protection sociale et les retraites se conjuguent avec l'entreprise de remise en cause des Services Publics, de la Fonction Publique, du statut et les atteintes aux droits et aux libertés illustrées par la politique suivie en matière d'immigration ...

Tout prépare l'opinion à une société plus inégalitaire et plus précarisée.

Au lieu de prendre acte des forces que représentent les services publics en terme de redistribution, de luttés contre les inégalités, de soutien aux plus fragilisés, l'exécutif, à l'inverse de l'opinion publique, ne voit dans les services publics et dans l'éducation qu'un coût à réduire, alors qu'il s'agit d'un investissement pour l'avenir du pays et réaffirme le dogme de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

La traduction de cette politique, c'est, sur le terrain de l'éducation, de nouvelles régressions pour le service public et laïque d'éducation. Au mépris du respect du calendrier, des instances paritaires académique et départementale, les chefs d'établissement travaillent depuis quelques jours sur la répartition des DHG pour la rentrée 2009. A nouveau nous observons une baisse des moyens affectés à la rentrée prochaine dans le second degré dans l'Oise avec - 35 postes en lycée, - 15 postes en LP.

Les collèges de l'Oise sont victimes d'une double peine pour cette rentrée 2009 : poursuite de la baisse de la dotation, comme le traduit la baisse du H/E et la transformation d'heures postes en heures supplémentaires.

En effet, les collèges voient une nouvelle fois leur dotation baisser et ce, sans préjuger de l'incidence négative des suppressions massives de poste de titulaires remplaçants à venir. Les collèges perdent 234 heures soit l'équivalent de 13 ETP (- 68 postes R2008, -58 postes R 2007) alors que les effectifs prévisionnels seraient en hausse de 72 élèves. L'argument qui consiste à dire que les prévisions d'effectifs sont optimistes doit être réinterrogé au regard de la situation de cette année : les effectifs prévisionnels R 2008 étaient évalués à 34252 élèves et les résultats de l'enquête lourde font état de 34295 élèves soit une sous estimation de 43 élèves. A qu'elle hauteur risque d'être la sous estimation pour la rentrée 2009 ?

Des collèges sont ainsi particulièrement touchés : exemple : le collège Baumont en EP en RAR qui perd 2,5 heures pour 29 élèves de plus...Le maintien du H/E actuel aurait doté ce collège de 1014.5 h (au lieu des 959.5 heures attribuées) et c'est donc un manque de 55h qui doit être déploré. D'autres collèges en éducation prioritaire connaissent une baisse de leur dotation alors que les effectifs seraient en augmentation : Méru M. France (EP RSS +16 élèves et -27,5 heures) Montataire (EP RAR +12 et -31) Crévecoeur (EP RSS + 24 et 0), Mouy (EP RSS 0 et - 15,5). Nogent (EP RSS -1 et -20)

Et des collègues « ordinaires » sont également touchés : Michelet à Beauvais (+ 6 élèves et – 18h) ; Cauffry (+ 23 élèves et – 3 heures) ; Margny (+25 élèves et – 0,5 heure)...

Malgré les engagements ministériels de ne plus gonfler le volume d' HSA qui entraîne des situations difficiles pour les enseignants affectés sur des services partagés, nous constatons une nouvelle fois que des heures postes disparaissent alors que les heures supplémentaires se voient abondées et représentent l'équivalent de 201 postes et 8,31% de la DGH Hors UPI et Segpa (2007 : 161 ETP et 6,6% de la DGH; 2008 : 200 ETP soit 7% de la DGH)

La FSU Oise dénonce la transformation d'heures postes en heures supplémentaires ; ce choix budgétaire pèse fortement sur l'organisation des services des enseignants. Le profond mécontentement des personnels et des usagers s'est traduit lors des mobilisations (grève du 20 novembre, action du mercredi 11 février devant le Rectorat contre les soldes dans l'éducation) et se poursuit. Des collègues vont se trouver fragilisés avec une augmentation des services partagés et du recours aux heures supplémentaires.

Nous ne doutons pas de la volonté de l'Inspecteur d'Académie de mener à bien les missions de service public d'éducation qui lui sont confiées en formulant le vœu que les mesures qu'il aura à prendre via les chefs d'établissements ne seront pas en contradiction avec les missions des collègues qui sont mises à mal par la conjugaison des services partagés et des heures supplémentaires dans le cadre de la recherche d'un rendement quantitatif au détriment des objectifs pédagogiques.

La FSU Oise appelle les collègues à refuser une logique qui consiste à supprimer des postes pour créer des heures supplémentaires et donc à voter contre les DGH dans les établissements concernés et à organiser dès maintenant le refus collectif des heures supplémentaires qui entraînent des suppressions de postes à la rentrée prochaine.

Elle soutiendra toutes les actions locales qui iront en ce sens, ainsi que les initiatives qui seront prises par d'autres organisations.